

Actualité juridique

Actualité • Pratique • Professions

N° 11/2008 - Pages 433 à 474

DOSSIER 439

La direction de l'enquête pénale

L'égalité des armes sonne la fin
du droit d'appel prolongé
du ministère public

Confusion de peine et condamnation
antérieure définitive

La France condamnée
pour non-respect
de la liberté d'expression

Précisions sur le régime juridique
applicable au témoin assisté

Systemes judiciaires européens :
les principales tendances en
matière pénale

453

Actualité Juridique Pénal - Mensuel - Novembre 2008

Comité de rédaction
 Alain Blanc, *Magistrat*
 François-Louis Coste, *Magistrat*
 Martine Herzog-Evans, *Professeur à l'Université de Reims*
 Annie Kensey-Boudadi, *Socio-Démographe Direction de l'Administration pénitentiaire*
 Jocelyne Leblois-Happe, *Professeur à l'Université Robert Schuman de Strasbourg*
 Yann Le Bras, *Avocat*

31-35 rue Froidevaux
 75685 Paris CEDEX 14
 Tél. rédaction 01 40 64 53 13
 Fax: 01 40 64 54 66
 E-mail: ajpenal@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

RÉDACTION

Directeur éditorial

Philippe Weiss

Rédactrice en chef

Marie-Eve Charbonnier

Ont participé à ce numéro

Lionel Ascenci

Carole Gayet

Carole Girault

Martine Herzog-Evans

Jérôme Lasserre Capdeville

Sabrina Lavric

Gildas Roussel

Guillaume Royer

Secrétaire d'édition

Raphaël Henriques

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable marketing: Véronique Prugniaud

Relations clients: Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

80 av. de la Marne 92541 Montrouge CEDEX

Tél. : 0 820 800 017 (0,12 € TTC / min.)

Fax: 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement 2009 (1 an)

France: 155 € TTC

Étranger: 175 € TTC

Prix au numéro: 18 € TTC

ISSN 1762 - 8407

N° CPPAP 1110 T 83884

Imprimerie Chirat 42 540 Saint-Just-la-Pendue

Dépôt légal : novembre 2008

Ce numéro comporte un encart de quatre pages

« AJ Pénal/Recueil » non foliotées

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35 rue Froidevaux - Paris 14e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE: 221 A - TVA: FR 69 572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément
 publié dans la revue est interdite.

ACTUALITÉS 436

DOSSIER 439

La direction de l'enquête pénale

- Regards croisés sur la direction de l'enquête dans les procédures pénales
par Catherine Giudicelli 439
- L'étendue des nullités au cours de l'enquête pénale : quel contrôle de la police judiciaire ?
par Catherine Giudicelli 445
- La direction d'enquête : distinguer l'opérationnel du procédural
par Marc Schwendener 447
- La défense d'une des parties peut-elle influencer la direction de l'enquête ?
par Philippe Vouland 450

PRATIQUES 453

- Systèmes judiciaires européens : les principales tendances en matière pénale
par Jean-Paul Jean

JURISPRUDENCE 456

ARRÊT DU MOIS : Crim. 17 sept 2008 456

- L'égalité des armes sonne la fin du droit d'appel prolongé du ministère public
par Claire Saas

Pénal général

LOI PÉNALE

- Pas d'application de la contrainte par corps après le 1er janvier 2005, *Crim. 24 juin 2008* 461

PEINE

- Confusion de peine et condamnation antérieure définitive
Crim. 3 sept. 2008 461

Infractions

DIFFAMATION

- La France condamnée pour non-respect de la liberté d'expression
Crim. 18 sept. 2008 462
- L'exigence de clarté dans la rédaction de la plainte avec constitution de partie civile en droit pénal de la presse, *Crim. 2 sept. 2008* 463

ENLÈVEMENT ET SÉQUESTRATION

- Nature criminelle de l'infraction en cas de libération intervenue en raison de l'exécution par la victime d'un ordre, *Crim. 9 juill. 2008* 464

FAUX

- Le rapport établi par un expert-comptable, désigné par l'une des parties comme conseil privé, ne peut caractériser un faux
Crim. 28 mai 2008 465

TRAVAIL

- Le simple trouble ne suffit pas à caractériser le délit d'entrave à la liberté du travail, *Crim. 3 juin 2008* 465

VEILLE

CIRCULATION ROUTIÈRE

- Interdiction de vente d'objets augmentant la puissance maximale autorisée du moteur d'un cyclomoteur, *Crim. 9 sept. 2008* 466

DISCRIMINATION

- La pression exercée pour tenter de réduire l'influence d'un syndicat constitue le délit de discrimination syndicale, *Crim. 2 sept. 2008* 466

A I R E I N D E X

Leocal

VOIES	
B. PATÉ	
ACTES	
Citation	Déclaration d'adresse - Absence du prévenu 472
APPEL	
Etendue	Intérêts civils - Conséquences 472
CIRCULATION ROUTIÈRE	
Vitesse	Vente d'objets augmentant la puissance - Interdiction 466

FAVORITISME	
Illustration du délit de favoritisme, <i>Crim. 25 juin 2008</i>	
PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS	
Prise illégale d'intérêts dans le domaine de l'immobilier <i>Crim. 9 sept. 2008</i>	
TRAVAIL	
Définition large de l'intention coupable en matière de travail dissimulé <i>Crim. 17 juin 2008</i>	467
URBANISME	
Construction sans respecter le plan d'urbanisme : démolition demandée <i>Crim. 9 sept. 2008</i>	467
VICTIMES	
Évaluation du préjudice de caractère personnel : prise en compte des prestations versées, <i>Crim. 9 sept. 2008</i>	467
Procédure pénale	
DROITS DE LA DÉFENSE	
■ Confidentialité de l'entretien téléphonique avec son avocat : rappel <i>Crim. 17 sept. 2008</i>	467
FRAIS ET DÉPENS	
■ Ordonnance de taxe et <i>reformatio in pejus</i> , <i>Crim. 3 juin 2008</i>	468
JUGE D'INSTRUCTION	
■ Point de départ du délai de dix jours ou d'un mois de l'article 175 du code de procédure pénale, <i>Crim. 17 sept. 2008</i>	469
MINISTÈRE PUBLIC	
■ Le procureur de la République français n'est pas une autorité judiciaire, <i>Crim. 10 juill. 2008</i>	469
TÉMOIN ASSISTÉ	
■ Précisions sur le régime juridique applicable au témoin assisté <i>Crim. 6 août 2008</i>	471
VEILLE	
ACTES	
Déclaration d'adresse, absence du prévenu : arrêt rendu par défaut <i>Crim. 16 sept. 2008</i>	472
APPEL	
Conséquences de l'appel limité aux intérêts civils, <i>Crim. 25 juin 2008</i>	472
DÉTENTION PROVISOIRE	
Ordonnance de prolongation d'une détention provisoire et rectification d'une erreur matérielle, <i>Crim. 16 sept. 2008</i>	472
FRAIS ET DÉPENS	
Demande de taxe : le juge taxateur est compétent, sur réquisition sur ministère public, <i>Crim. 17 juin 2008</i>	472
TÉMOIN ASSISTÉ	
Parties civiles et témoin assisté : des possibilités limitées de contester une décision de non-lieu, <i>Crim. 2 sept. 2008</i>	472
RÉEXAMEN D'UNE DÉCISION PÉNALE	
Réexamen d'une décision pénale : des précisions en matière de prise illégal d'intérêts et de faux, <i>Crim. 4 juill. 2008</i>	473

Exécution des peines

PEINE	
■ Une libération conditionnelle peut-elle se substituer à une suspen- sion médicale de peine ?, <i>Crim. 7 mai 2008</i>	473
PRISON	
■ Le droit au juge de cassation et l'application des peines : une chimère ?, <i>Crim. 3 sept. 2008</i>	474

CONSEIL DE L'EUROPE	
Analyse des systèmes judiciaires européens	Moyens de la justice 453 P
DÉTENTION PROVISOIRE	
Prolongation	Durée - Enlèvement et séquestration 463
	Motivation 472
DIFFAMATION	
Constitution de partie civile	Plainte - Rédaction 463
Diffamation publique	Liberté d'expression 462
DISCRIMINATION	
Travail	Syndicat - Moyen de pression 466
DROITS DE LA DÉFENSE	
Avocat	Liberté de communication - Entretien avec son client 467
ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES JUDICIAIRES	
Nullité	Conséquences 467
ENLÈVEMENT ET SÉQUESTRATION	
Prise d'otage	Excuse atténuante - Libération 464
ENQUÊTE PÉNALE	
Direction	Regards croisés 439 D
	Rôle des OPI - Rôle du chef de service 447 D
	Rôle de la défense 450 D
Police judiciaire	Contrôle - Étendue des nullités 445 D
FAUX	
Éléments constitutifs	Préjudice d'une société 473
Faux en écritures privées	Expert-comptable 465
FAVORITISME	
Élément matériel	Absence de mise en concurrence 466
FRAIS DE JUSTICE	
Ordonnance de taxe	Appel - Aggravation du sort de l'appelant 468
Opérateur téléphonique	Compétence du juge taxateur 472
JUGE D'INSTRUCTION	
Ordonnance de non-lieu	Contestation des parties civiles 472
Ordonnance de règlement	Observations des parties - Délai - Point de départ 469
LIBÉRATION CONDITIONNELLE	
Révocation	Mesure de suspension médicale de peine 473
LOI PÉNALE	
Application dans le temps	Contrainte par corps 461
MINISTÈRE PUBLIC	
Fonctions	Autorité judiciaire - Indépendance 469
PARTIE CIVILE	
Droits	Contestation de l'ordonnance de non-lieu 472
PEINE	
Confusion	Décisions non définitives 461
Suspension médicale de peine	Libération conditionnelle 473
PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS	
Prise d'intérêts	Pouvoir de surveillance et de décision 473
	Immobilier 467
PRISON	
Permission de sortir	Recours - Pourvoi 474
RÉEXAMEN D'UNE DÉCISION PÉNALE	
Renvoi	Conséquences 473
TÉMOIN ASSISTÉ	
Droits	Dépôt d'un mémoire 472
Régime juridique	Personne visée par une plainte avec constitution de partie civile 471
TRAVAIL	
Discrimination	Syndicat 466
Entrave à la liberté du travail	Éléments constitutifs - Trouble à l'activité professionnelle 465
Travail dissimulé	Intention coupable - Non-remise de bulletins de paye 467
URBANISME	
Absence de permis de construire	Principe de réparation intégrale du dommage - Démolition 467
VICTIMES	
Indemnisation	Étendue - Décomptes des prestations versées 467

D : dossier P : pratiques